



DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA GENDARMERIE NATIONALE  
Direction des Personnels Militaires  
de la Gendarmerie Nationale  
Sous-Direction de la Gestion du Personnel  
Bureau du personnel sous-officier de  
gendarmerie et volontaire

N° 8867 du 17 FEV. 2015  
GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG

## LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

VU le code de la défense ;

VU le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

VU le décret n° 2011-388 du 13 avril 2011 modifié, fixant les indices de solde applicables aux corps militaires de la gendarmerie nationale,

### DÉCIDE

**Art. 1er.** L'échelon exceptionnel de major est attribué à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015 aux 7 sous-officiers dont le nom suit :

Région de gendarmerie d'Île-de-France, zone de défense et de sécurité de Paris.

Jamet Roland Nigend : 104821 Numéro de livret de solde : 5125795

Région de gendarmerie de Midi-Pyrénées.

Brienne Didier Nigend : 106364 Numéro de livret de solde : 5150958

Région de gendarmerie de Haute-Normandie.

Jacob Joël Nigend : 108636 Numéro de livret de solde : 5156815

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes, zone de défense et de sécurité sud-est.

Demigné Thierry Nigend : 156897 Numéro de livret de solde : 8014746

Région de gendarmerie d'Auvergne.

Masson Jean-Luc Nigend : 98406 Numéro de livret de solde : 5108152

Tholance Didier Nigend : 110050 Numéro de livret de solde : 5174294

Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, zone de défense et de sécurité sud.

Leydier Michel Nigend : 106537 Numéro de livret de solde : 5172657

Art. 2. La présente décision sera notifiée aux intéressés dans les formes réglementaires, prescrites par la note-express n° 40000/DEF/GEND/RH/ETG du 17 août 2001.

Le récépissé de notification sera classé au dossier des intéressés.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,

  
Le général Étienne-Pierre MOLOWA  
sous-directeur de la gestion du personnel  
